

M4 Entreprise

# Conditions générales de ventes

En cours de rédaction...

# Générales de Vente - M4 Entreprise

## Informations préliminaires

M4 Entreprise opère en tant qu'Unité de Production au sein de l'Entreprise Partagée Smart, laquelle regroupe SmartCoop et ses entités juridiques, fournissant un cadre de travail mutualisé, sécurisé et solidaire. Toutes les relations contractuelles de M4 Entreprise avec ses clients respectent le Contrat d'Utilisation de Smart, garantissant ainsi une utilisation responsable des ressources de l'Entreprise Partagée. Ce contrat fixe les droits, responsabilités et obligations des parties pour assurer le bon fonctionnement et la pérennité du cadre collectif.

## Définitions

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les termes suivants sont définis comme suit :

- M4 Entreprise : Désigne l'Unité de Production opérant au sein de l'Entreprise Partagée Smart, fournissant des prestations de services numériques et autres services connexes, en respectant les règles du Contrat d'Utilisation de Smart.
- Entreprise Partagée Smart : Désigne le cadre mutualisé dans lequel M4 Entreprise opère, regroupant SmartCoop et ses entités juridiques, offrant un environnement de travail solidaire et sécurisé pour les unités de production.
- Contrat d'Utilisation de Smart : Accord régissant les droits, responsabilités et obligations entre l'Entreprise Partagée Smart et ses unités de production, fixant les modalités d'utilisation des ressources mutualisées et garantissant un fonctionnement collectif.
- Client : Toute personne physique ou morale passant commande auprès de M4 Entreprise pour la fourniture de services numériques et autres prestations spécifiées.
- Prestations : Les services proposés par M4 Entreprise, incluant la création de sites web, optimisation de présence numérique, maintenance technique, vente de matériel informatique, et consultance en stratégie numérique, détaillés dans chaque offre spécifique.
- Force Majeure : Désigne tout événement indépendant de la volonté de M4 Entreprise, incluant des circonstances imposées par Smart, rendant impossible l'exécution des prestations dans les délais convenus.
- Propriété Intellectuelle : Ensemble des droits relatifs aux créations et produits intellectuels réalisés par M4 Entreprise dans le cadre des prestations, incluant le code source et éléments logiciels.
- Entreprise Partagée : Modèle de mutualisation proposé par Smart, permettant aux unités de production de bénéficier d'une gestion centralisée et des avantages d'un cadre solidaire.

## **Article 1 : Dispositions générales**

1.1 Les présentes CGV s'appliquent à toutes les offres et contrats conclus par M4 Entreprise, sauf accord écrit contraire préalable. En tant qu'Unité de Production de l'Entreprise Partagée Smart, M4 Entreprise adhère aux valeurs de coopération et de transparence de Smart, et toutes ses relations contractuelles sont encadrées par le Contrat d'Utilisation.

1.2 En passant commande, le client accepte pleinement les présentes CGV et renonce à ses propres conditions générales et particulières, qu'elles soient antérieures ou postérieures aux documents contractuels émis par M4 Entreprise.

## **Article 2 : Nature des prestations**

2.1 M4 Entreprise propose une gamme de services numériques, notamment :

- **Création de sites web sur mesure** : conception et développement de sites vitrines, boutiques en ligne et plateformes personnalisées adaptées aux besoins spécifiques des clients.
- **Présence numérique** : optimisation SEO, gestion des réseaux sociaux, création de contenu numérique et gestion de publicités en ligne pour améliorer la visibilité.
- **Maintenance et support** : suivi technique, mises à jour et maintenance continue des sites pour garantir leur bon fonctionnement et leur conformité, notamment au RGPD.
- **Vente et installation de matériel informatique** : fourniture de matériel (ordinateurs, serveurs, etc.), configuration et optimisation des infrastructures informatiques des clients.
- **Consultance en stratégie numérique et informatique** : conseil personnalisé en stratégie digitale et gestion de l'architecture informatique, avec une attention particulière à la sécurité des données et des infrastructures.

2.2 Chaque offre de service détaille les objectifs de la prestation, les livrables et le tarif associé. Toute modification ou ajout de services demandé par le client (fonctionnalités supplémentaires ou modifications en cours de projet) pourra être facturé en supplément, conformément au Contrat d'Utilisation de Smart et aux modalités de mutualisation des ressources définies par Smart.

## **Article 3 : Délais de réalisation**

3.1 Les délais de réalisation sont donnés à titre indicatif, sauf accord écrit spécifique mentionnant une date de livraison impérative. M4 Entreprise s'efforce à respecter les délais, dans les limites du cadre opérationnel de l'Entreprise Partagée Smart.

3.2 Les retards éventuels ne donnent pas droit à l'annulation de la commande ni à des compensations financières, sauf en cas de manquement grave imputable à M4 Entreprise.

3.3 En cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté (y compris les dispositions de Smart), M4 Entreprise ne peut être tenue responsable des retards de livraison.

## **Article 4 : Propriété intellectuelle et réserve de propriété**

4.1 M4 Entreprise conserve la propriété intellectuelle de ses créations réalisées dans le cadre des prestations, conformément au Contrat d'Utilisation de Smart et aux dispositions du Livre XI du Code de droit économique belge.

4.2 Après paiement intégral du prix, M4 Entreprise cède au client les droits d'exploitation des sites créés, tout en conservant les droits sur le code source et les éléments logiciels utilisés. En cas de clôture de l'Unité de Production, les droits peuvent être transférés à l'administrateur de l'Unité.

4.3 Les travaux réalisés restent la propriété exclusive de M4 Entreprise jusqu'au paiement intégral des sommes dues, en dérogation à l'article 1583 du Code civil belge.

4.4 Le client reconnaît que l'Unité de Production n'a pas de personnalité juridique propre ; tous les contrats sont donc établis au nom des entités de production de Smart, et M4 Entreprise est tenue de respecter les règles internes de l'Entreprise Partagée.

#### **Article 5 : Responsabilités et limitation de responsabilité**

5.1 Le client est responsable du contenu qu'il publie via les projets réalisés par M4 Entreprise. M4 Entreprise, en tant qu'Unité de Production de Smart, bénéficie des assurances de Smart et décline toute responsabilité pour les contenus fournis par le client.

5.2 M4 Entreprise ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages indirects subis par le client, tels que pertes de chiffre d'affaires, de données, de bénéfices ou tout préjudice commercial résultant de l'utilisation des services fournis, comme le prévoit l'article 6.5 du Code civil.

5.3 La responsabilité de M4 Entreprise est limitée au montant total payé par le client pour la prestation en cause. Cette limitation ne s'applique pas en cas de faute lourde ou intentionnelle de M4 Entreprise, conformément à l'article 5.89 du Code civil belge.

5.4 Le Contrat d'Utilisation de Smart encadre les responsabilités de M4 Entreprise et du client, avec pour objectif de minimiser les risques. La responsabilité de M4 Entreprise ne sera engagée que si elle agit en violation des règles établies par Smart.

5.5 Toute réclamation relative aux prestations doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : Rue de la Digue 92, 4683 Vivegnis, ou par e-mail à [contact@m4entreprise.be](mailto:contact@m4entreprise.be), dans les huit jours ouvrables suivant l'achèvement de la prestation. Passé ce délai, aucune action ne pourra être engagée.

#### **Article 6 : Conditions de paiement**

6.1 Les factures de M4 Entreprise sont payables à l'échéance indiquée, qui ne peut en aucun cas dépasser 60 jours civils à compter de la date de facturation, conformément à la loi du 2

août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, telle que modifiée.

6.2 Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application d'intérêts de retard au taux légal applicable, calculé sur la base du taux directeur de la Banque Centrale Européenne majoré de 8 points de pourcentage, conformément à la législation en vigueur.

6.3 En cas de retard de paiement, le client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement, conformément à l'article 6 de la loi précitée. Des frais de recouvrement supplémentaires pourront être réclamés sur présentation de justificatifs, dans les limites fixées par la loi.

### **Article 7 : Annulation, résiliation et non-paiement**

7.1 Toute demande d'annulation de commande doit être communiquée par écrit. Si M4 Entreprise a déjà commencé le projet, des frais d'annulation seront facturés, calculés en fonction de l'avancement du projet.

7.2 En cas de résiliation anticipée du contrat par le client, M4 Entreprise facturera les prestations déjà réalisées, ainsi que tout coût ou engagement contracté pour la poursuite du projet.

7.3 En cas de non-paiement répété ou prolongé, M4 Entreprise se réserve le droit de suspendre ou de résilier le contrat après notification écrite au client, précisant les montants dus et les actions nécessaires pour régulariser la situation. En cas de relation B2C, une mise en demeure formelle avec un délai raisonnable sera envoyée avant toute résiliation.

7.4 Les travaux réalisés restent la propriété exclusive de M4 Entreprise jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

### **Article 8 : Confidentialité**

8.1 M4 Entreprise s'engage à respecter la confidentialité des informations transmises par le client dans le cadre des prestations. Ces informations ne seront pas divulguées à des tiers sans le consentement préalable du client, sauf si la loi l'exige.

8.2 Le client s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles concernant M4 Entreprise, notamment ses méthodes de travail et ses outils techniques, sans l'autorisation écrite préalable de M4 Entreprise.

### **Article 9 : Modification des Conditions Générales de Vente**

9.1 M4 Entreprise se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les clients seront informés de toute modification par tout moyen adéquat, notamment par e-mail ou publication en ligne.

9.2 Les nouvelles CGV s'appliqueront aux commandes passées après leur entrée en vigueur, sauf accord spécifique contraire entre les parties.

#### **Article 10 : Garantie, maintenance et correction des défauts**

10.1 M4 Entreprise s'efforce, pendant une période de 30 jours suivant la livraison, à corriger les éventuels défauts constatés dans la prestation fournie, sous réserve que le défaut ait été signalé par écrit dans ce délai.

10.2 La garantie ne couvre pas les modifications apportées par le client ou par des tiers, ni les usages inappropriés de la prestation. Toute intervention postérieure sera facturée selon les tarifs en vigueur.

10.3 Sauf mention contraire dans le devis ou le contrat, les prestations de maintenance ne sont pas incluses dans le prix des services fournis. Toute demande de maintenance ou de mise à jour ultérieure devra faire l'objet d'un accord distinct, précisant la durée et le volume de prestations souhaités.

10.4 En l'absence de contrat de maintenance, les mises à jour techniques ou fonctionnelles seront facturées séparément selon les tarifs en vigueur de M4 Entreprise.

#### **Article 11 : Sauvegarde et protection des données**

11.1 M4 Entreprise met en œuvre les moyens nécessaires pour garantir la sécurité des données traitées dans le cadre des prestations. Toutefois, la sauvegarde régulière des données et leur archivage au-delà de la période de prestation relèvent de la responsabilité exclusive du client, sauf mention contraire dans le contrat.

11.2 M4 Entreprise n'assume aucune responsabilité en cas de perte de données non sauvegardées par le client. Il est de la responsabilité du client de sauvegarder régulièrement ses données pour prévenir tout risque de perte.

11.3 Pour les prestations impliquant des données personnelles, M4 Entreprise respecte les obligations du Règlement (UE) 2016/679. Le cas échéant, un contrat de sous-traitance des données sera signé avec le client pour garantir une protection conforme des données traitées, conformément à l'article 28 du RGPD.

#### **Article 12 : Utilisation d'outils tiers**

12.1 M4 Entreprise peut recourir à des logiciels ou services tiers pour fournir certaines prestations. Le client accepte les conditions d'utilisation de ces outils tiers, qui s'appliquent également à l'utilisation des prestations de M4 Entreprise.

12.2 M4 Entreprise ne peut être tenue responsable des défaillances de ces services tiers, y compris les interruptions de service ou pertes de données causées par ces outils.

### **Article 13 : Acceptation des livrables et droit de rétractation**

13.1 Les livrables fournis par M4 Entreprise seront considérés comme acceptés par le client si aucune objection écrite et motivée n'est communiquée dans un délai de cinq jours ouvrables suivant leur livraison. Toute demande de modification après ce délai sera considérée comme une prestation supplémentaire et pourra être facturée selon les tarifs en vigueur.

13.2 Conformément à l'article VI.47 du Code de droit économique, le client consommateur dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour qui suit la livraison du produit pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, sous réserve que le service n'ait pas été intégralement exécuté avec son accord préalable. Le client doit notifier sa décision de rétractation par écrit, par e-mail, lettre recommandée ou formulaire de rétractation, le cas échéant.

13.3 Le droit de rétractation ne s'applique pas si le service a été intégralement exécuté avant la fin du délai de rétractation et si l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du client et sa renonciation au droit de rétractation. De plus, il ne s'applique pas aux prestations personnalisées ou spécialement développées pour le client, conformément à l'article VI.53 du Code de droit économique.

### **Article 14 : Obligations du client**

14.1 Le client s'engage à fournir en temps utile toutes les informations, documents, accès et validations nécessaires pour permettre à M4 Entreprise de réaliser les prestations dans les délais convenus.

14.2 Tout retard ou manque de coopération du client pouvant entraîner une prolongation de la durée du projet pourra donner lieu à des frais supplémentaires, qui seront communiqués au client au préalable.

14.3 Le client s'engage à fournir à M4 Entreprise toutes les informations nécessaires pour l'émission de la facture au plus tard lors de la réception des prestations, conformément à la loi.

### **Article 15 : Sous-traitance**

15.1 M4 Entreprise se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations à des partenaires qualifiés, afin d'assurer la qualité des services et de respecter les délais convenus.

15.2 M4 Entreprise reste responsable de la bonne exécution des prestations sous-traitées.

#### **Article 16 : Références**

16.1 Sauf avis contraire explicite du client, M4 Entreprise se réserve le droit d'utiliser les projets réalisés pour le client comme références pour promouvoir ses services, y compris la publication sur son site internet, portfolio ou supports de communication.

16.2 Le client peut à tout moment demander la non-divulgence de son projet en adressant une demande écrite à M4 Entreprise.

#### **Article 17 : Révision des prix**

17.1 M4 Entreprise se réserve le droit de réviser les prix des contrats à long terme pour tenir compte de l'évolution des coûts, notamment des tarifs liés aux logiciels, API tiers ou quelconque autre outil, utilisés dans le cadre des prestations. Le client sera informé par écrit de tout ajustement tarifaire avec un préavis d'au moins 30 jours.

17.2 En cas de modification des prix des logiciels ou services d'API utilisés par M4 Entreprise, ces changements seront répercutés au client, qui en sera informé par écrit. Le client pourra accepter les nouveaux tarifs ou résilier le contrat sans frais, à condition de le notifier avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs.

#### **Article 18 : Droit applicable et juridiction compétente**

18.1 Les présentes CGV sont régies par le droit belge.

18.2 En cas de litige, même avec des clients situés hors de Belgique, les tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Liège seront seuls compétents.